



Bordeaux, le 10 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en service de deux nouveaux radars en Gironde

Deux nouveaux radars sont mis en service cette semaine sur la rocade de Bordeaux pour lutter contre la hausse de l'accidentologie constatée sur les routes de Gironde depuis le début de l'année : 23 personnes décédées contre 18 l'année dernière sur la même période (+ 28%).

Un radar autonome a été installé ce lundi 9 avril sur la rocade intérieure. Il complète les 3 radars déjà mis en service sur la rocade extérieure en novembre 2016. Ces radars permettent de contrôler les limitations de vitesses spécifiques selon la catégorie d'usagers (véhicules légers, poids lourds). Ces 4 radars seront déplacés régulièrement sur la rocade intérieure et extérieure de Bordeaux.

Un radar dit « tourelle » va être mis en service pour une phase de test sur la rocade intérieure au niveau de la commune de Floirac le mercredi 11 avril. Il s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale. Ce radar nouvelle génération permettra de contrôler de jour comme de nuit jusqu'à 30 véhicules simultanément, en distinguant le type de véhicule. Il permettra de relever des infractions comme le refus de priorité ou le franchissement des lignes blanches.

Le préfet de la Gironde appelle chacun à la plus grande vigilance sur les routes et au strict respect du code de la route. En plus des 23 personnes décédées, 319 personnes ont été blessées en Gironde au cours du premier trimestre 2018. Les principales causes de mortalité sont la vitesse, l'alcool et l'inattention (utilisation du téléphone, fatigue). À noter que 43 % des accidents mortels ont eu lieu sur des routes limitées à 90km/h et 38 % en agglomération.